

BILAN

DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE
POUR ASSURER L'OCCUPATION ET LA VITALITÉ
DES TERRITOIRES 2011-2016, PROLONGÉE EN 2017,
AU SEIN DE L'ADMINISTRATION

ANNÉE 2016-2017



Ce document a été réalisé par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT).

ISBN : 978-2-550-81534-1 (PDF)

Dépôt légal – 2018

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada

Tous droits réservés. La reproduction de ce document par quelque procédé que ce soit et sa traduction, même partielles, sont interdites sans l'autorisation des Publications du Québec.

© Gouvernement du Québec, ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, 2018

Note aux lecteurs

Ce bilan rend compte des résultats atteints au cours de la période du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017. Ainsi, la dénomination des ministères y est faite en fonction de celle utilisée au terme de cette période.

Mot du ministre



J'ai le plaisir de vous présenter le dernier bilan annuel de la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2011-2016, qui a été prolongée jusqu'en 2017. Celui-ci met en lumière les efforts de 25 ministères et d'organismes gouvernementaux assujettis à la Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires, qui ont contribué à l'atteinte des objectifs de la Stratégie.

Rappelons que cette première stratégie s'articulait autour de 33 objectifs issus d'une consultation d'organismes nationaux. À la lumière de cette expérience, une importante révision de la Stratégie a été menée en 2017 afin de mieux répondre aux réalités, mais aussi aux besoins spécifiques de chaque région. Cet exercice s'inscrit dans le virage majeur qu'a amorcé le gouvernement du Québec au cours des trois dernières années vers une nouvelle gouvernance de proximité.

En ce sens, la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022 met à présent de l'avant les priorités propres aux 17 régions administratives du Québec, priorités qui ont été ciblées par les élus et les acteurs régionaux. L'appareil gouvernemental alignera désormais ses actions et ses interventions sur celles-ci.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Martin Coiteux', written in a cursive style.

Martin Coiteux

Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
Ministre de la Sécurité publique
Ministre responsable de la région de Montréal

Table des matières

Sigles et abréviations	9
Introduction.....	11
Planification et reddition de comptes.....	12
État de réalisation des actions gouvernementales 2016-2017	13
Indicateurs d'occupation et de vitalité des territoires.....	14
Élaboration de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022	15
Conclusion.....	17
Annexe 1	19
Annexe 2	21
Annexe 3	23
Annexe 4	25
Annexe 5	35

Sigles et abréviations

ACCORD	Action concertée de coopération régionale de développement
AEC	Attestation d'études collégiales
AMT	Agence métropolitaine de transport
BDSO	Banque de données des statistiques officielles sur le Québec
CAR	Conférence administrative régionale
CSPQ	Centre de services partagés du Québec
DEC	Diplôme d'études collégiales
FARR	Fonds d'appui au rayonnement des régions
HQ	Hydro-Québec
IQ	Investissement Québec
IVE	Indice de vitalité économique
LAOVT	Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires
MAMOT	Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire
MAPAQ	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
MCC	Ministère de la Culture et des Communications
MCE	Ministère du Conseil exécutif
MDDELCC	Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
MEES	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
MERN	Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles
MESI	Ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation
MF	Ministère de la Famille
MFFP	Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
MIDI	Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion
MJQ	Ministère de la Justice du Québec
MO	Ministères et organismes
MRC	Municipalité régionale de comté
MSP	Ministère de la Sécurité publique

MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
MTESS	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MTMDET	Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
MTO	Ministère du Tourisme
OBNL	Organisme à but non lucratif
OVT	Occupation et vitalité des territoires
PADD	Plan d'action de développement durable
RMR	Région métropolitaine de recensement
SAA	Secrétariat aux affaires autochtones
SAJ	Secrétariat à la jeunesse
SAOVT	Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires
SCF	Secrétariat à la condition féminine
SCN	Secrétariat à la Capitale-Nationale
SCT	Secrétariat du Conseil du trésor
Sépaq	Société des établissements de plein air du Québec
SHQ	Société d'habitation du Québec
SRM	Secrétariat à la région métropolitaine
STQ	Société des traversiers du Québec

Introduction

Comme le stipule l'article 15 de la Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires (RLRQ, chapitre O-1.3) (LAOVT), le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) doit déposer annuellement, à l'Assemblée nationale, un bilan de la mise en œuvre de la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires (SAOVT) au sein de l'administration publique. Rappelons que la Stratégie 2011-2016 – Nos territoires : y habiter et en vivre comporte quatre orientations qui se déclinent en 17 axes d'intervention et en 33 objectifs (voir annexe 1). Cette stratégie souscrit également à six principes qui lui sont propres (voir annexe 2).

Le bilan trace d'une part les grandes lignes de ce qui est exigé aux MO assujettis à l'OVT en matière de planification et de reddition de comptes. Il établit également un état de réalisation des actions menées par les MO en OVT pour la période 2016-2017. Ensuite, une section traite des indicateurs d'occupation et de vitalité des territoires, qui permettent d'assurer un suivi en matière d'OVT.

Enfin, ce bilan fait aussi état des travaux ayant été menés dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle stratégie, bien que ceux-ci se soient poursuivis au-delà du 31 mars 2017. La dernière section du document y est consacrée.

Planification et reddition de comptes

La législation souligne que les MO assujettis ont le devoir de produire et de diffuser une planification pluriannuelle en matière d'OVT. Celle-ci doit exposer la contribution des MO à l'atteinte des objectifs de la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires (article 9 de la LAOVT).

Les MO disposent de trois moyens pour procéder à l'identification de leurs actions en matière d'OVT : le plan de développement durable (PADD), la planification stratégique ou le plan distinct portant sur l'OVT.

Au 31 mars 2017, tous les ministères et organismes avaient une planification en matière d'OVT. Cependant, certaines de celles-ci étaient véhiculées dans des documents venus à échéance antérieurement.

Le PADD s'est avéré le véhicule privilégié par la majorité des MO. Deux MO ont pour leur part opté pour une planification propre à l'OVT.

Par ailleurs, 19 MO sur 25 avaient exposé leur contribution en OVT en identifiant explicitement des actions ou objectifs concourant à la mise en œuvre de la Stratégie. De leur côté, les autres planifications contenaient pour la plupart une mention générale de contribution à l'OVT sans que des actions y soient spécifiquement associées.

Finalement, les MO ont procédé à la reddition de comptes de leurs actions en matière d'OVT dans leur rapport annuel de gestion (ou l'équivalent). Il est à noter que plusieurs MO n'ayant pas identifié leurs actions OVT dans leur planification ont par contre spécifié dans leur rapport annuel de gestion celles qui y ont contribué. Nous remarquons également que le niveau de détail de cette reddition est variable d'un MO à l'autre.

Les résultats plus détaillés se trouvent à l'annexe 3.

État de réalisation des actions gouvernementales 2016-2017

Au cours de l'année 2016-2017, 156 mesures concourant à l'OVT ont été inscrites dans les rapports annuels de gestion des MO assujettis à la loi. Il s'agit d'une diminution par rapport à l'année précédente, alors qu'étaient dénombrées 197 mesures. Plusieurs d'entre elles ont été finalisées lors de l'année 2015-2016 dans un contexte où la Stratégie arrivait près de son terme.

Un bon nombre de mesures a été réalisé au cours de l'année soit 77. En plus de celles qui sont complétées, les mesures qui se déroulent en continu et dont les cibles ont été atteintes sont considérées comme étant réalisées. Un total de 79 mesures était pour sa part toujours en cours de réalisation au terme de l'année 2016-2017 (voir tableau ci-dessous). Des résultats plus détaillés sont présentés à l'annexe 4 et plus explicités dans les rapports annuels de gestion des MO, généralement à la section « Occupation et vitalité des territoires ».

État de réalisation des mesures telles qu'inscrites dans le rapport annuel de gestion des ministères et organismes au 31 mars 2017

Axes d'intervention		Mesures réalisées	Mesures en cours	Total (nombre)
Axe 1	La fierté d'appartenir à une collectivité	4	5	9
Axe 2	L'accueil des nouvelles populations	1	3	4
Axe 3	Les relations avec les nations autochtones	6	4	10
Axe 4	Les services de proximité	9	7	16
Axe 5	L'habitation et le milieu de vie	7	3	10
Axe 6	La mobilité durable	7	5	12
Axe 7	Les technologies et les services numériques	2	1	3
Axe 8	Le virage écoresponsable	10	11	21
Axe 9	Le développement économique	12	22	34
Axe 10	La main-d'œuvre	2	6	8
Axe 11	Les territoires à revitaliser	1	4	5
Axe 12	La capacité d'action des collectivités	9	3	12
Axe 13	La cohérence et la célérité d'action du gouvernement	7		7
Axe 14	L'action conjointe autour des priorités des collectivités	2		2
Axe 15	Une action gouvernementale concertée à l'échelle métropolitaine		1	1
Axe 16	Un aménagement métropolitain durable		1	1
Axe 17	Des instances territoriales mieux articulées	1		1
Total		80	76	156

Indicateurs d'occupation et de vitalité des territoires

Les données des indicateurs sont publiées sur le site de la Banque de données des statistiques officielles sur le Québec (BDSO) qui offre une information statistique cohérente et rigoureuse tout en permettant l'accès à des statistiques officielles produites par plusieurs MO québécois.

La publication de ces indicateurs répond à une exigence législative inscrite à la LAOVT. Ces indicateurs permettent d'assurer un suivi des progrès réalisés au Québec en matière d'OVT, et ce, à différentes échelles territoriales. Lorsque possible, les indicateurs sont aussi déclinés selon l'âge ou le sexe. Conformément à cette exigence, le MAMOT a rendu publique, le 13 mai 2013, une liste composée de 26 indicateurs adoptés par le gouvernement qui couvrent les trois principaux thèmes de la SAOVT, soit l'occupation territoriale, la qualité de vie et la prospérité économique (voir annexe 5).

En date du 31 mars 2017, les fiches explicatives pour l'ensemble des 26 indicateurs d'OVT, de même que des fichiers présentant les données ventilées à la plus petite échelle territoriale disponible, étaient en ligne sur le site de la BDSO (voir l'annexe 5 pour la compilation des déclinaisons territoriales des indicateurs) et mis à jour régulièrement.

Par ailleurs, les MO ont reçu en 2015-2016 l'instruction du SCT de rendre compte, dans leur rapport annuel de gestion, du résultat de leurs actions ayant pu avoir un effet sur un ou des indicateurs d'OVT qui concernent leur domaine d'affaires, le cas échéant.

Ainsi, en 2016-2017, trois MO avaient commenté leurs actions au regard d'indicateurs d'OVT, soit le MCC, IQ et le MAMOT¹.

¹ Information tirée des rapports suivants : MCC, *Rapport annuel de gestion 2016-2017*, p. 74; IQ, *Rapport annuel d'activités et de développement durable 2016-2017*, p. 77; MAMOT, *Rapport annuel de gestion 2016-2017*, p. 81.

Élaboration de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022

La Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2011-2016 arrivant à échéance, le MAMOT a entrepris au cours de l'année 2016-2017 des travaux afin de procéder à l'adoption d'un nouveau document. En amorce de ce chantier, un décret reportant jusqu'au 31 décembre 2017 l'exercice de révision de la stratégie a été adopté, ce qui a été fait le 14 décembre 2016 par le conseil des ministres. Ce décret donnait la latitude nécessaire pour effectuer les consultations requises, réaliser un rapport sur la mise en œuvre de la stratégie depuis son lancement en 2011² et mener à l'adoption de la nouvelle stratégie, laquelle privilégie une approche très différente de la précédente.

D'entrée de jeu, il convient de souligner que la modernisation des relations entre le gouvernement et les municipalités s'est inscrite en trame de fond des travaux relatifs à la révision de la stratégie. En effet, une série de mesures ayant notamment été prise au cours des dernières années afin de consolider les municipalités dans leur rôle de gouvernement de proximité, il devenait incontournable que les élus municipaux puissent être partie prenante de cet exercice, qu'il s'appuie sur une démarche allant « du bas vers le haut ».

Le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a lui-même posé les premiers jalons de cette démarche de mise à jour de la stratégie en réalisant une tournée des régions du Québec avec les ministres responsables des régions. En tout, 16 rencontres auxquelles ont notamment pris part préfets et maires ont eu lieu à l'hiver 2017. L'objectif de ces rencontres était de mettre la table à la future stratégie tout en confiant aux élus des régions la responsabilité de déterminer de manière concertée les priorités de développement de leur région. Pour les régions de la Capitale-Nationale et de Montréal, l'exercice d'identification des priorités a été réalisé respectivement par le Forum des élus et le conseil d'agglomération.

Ces priorités constituent la pierre d'assise de la nouvelle stratégie. Elles sont présentées dans des chapitres propres à chaque région et les réponses des MO seront inscrites dans une planification, désormais propre à l'OVT et attendue le 30 mars 2018.

² Le Rapport de mise en œuvre est disponible à l'adresse suivante :

https://www.mamot.gouv.qc.ca/fileadmin/publications/occupation_territoire/rapport_mise_en_oeuvre_SAOVT_2011-2016_2017.pdf
Ce rapport dresse notamment un certain nombre de constats relativement à la Stratégie 2011-2016 et propose des améliorations pour la suivante en ce qui a trait aux planifications des MO, à la reddition de comptes et aux mécanismes de concertation, propositions qui ont été retenues par la nouvelle stratégie.

La Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2018-2022 – Les régions aux commandes – a été déposée le 7 décembre 2017 à l'Assemblée nationale alors que le dévoilement officiel a été fait le 11 décembre 2017 à Shawinigan en présence du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, de députés et d'élus municipaux.

Conclusion

Ce cinquième bilan annuel, qui porte sur la mise en œuvre de la SAOVT 2011-2016, dresse un portrait des actions posées par l'administration publique et concourant à l'OVT. Il présente également l'état de situation concernant la publication des indicateurs en OVT. Il donne finalement une synthèse des travaux qui ont été réalisés dans le cadre de la conception de la nouvelle stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires.

Le bilan 2017-2018 sera pour sa part le dernier portant sur la mise en œuvre de la Stratégie 2011-2016, prolongée en 2017.

Par ailleurs, les prochains mois seront avant tout consacrés à l'élaboration du rapport de mise en œuvre de la LAOVT, tel qu'elle le prescrit. Des plans d'action en OVT seront aussi réalisés par les MO assujettis à la loi afin de mettre en œuvre la nouvelle stratégie. Ceux-ci figureront éventuellement dans un plan gouvernemental de contribution à l'OVT. Finalement, considérant qu'une nouvelle stratégie a été publiée, de nouveaux indicateurs devront être définis d'ici décembre 2018.

Annexe 1

Liste des objectifs de la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires 2011-2016 par orientation et axe d'intervention

Orientations	Axes d'intervention	Objectifs
Agir pour mieux habiter nos territoires	La fierté d'appartenir à une collectivité	Accroître la fierté et le sentiment d'appartenance
		Protéger et mettre en valeur le patrimoine culturel
	L'accueil des nouvelles populations (les personnes immigrantes, les jeunes, les familles et les aînés)	Favoriser l'accueil et l'établissement durable de populations nouvelles
		Favoriser la qualité des relations interculturelles
		Promouvoir le retour des jeunes
	Les relations avec les nations autochtones	Agir pour favoriser la cohabitation harmonieuse des communautés autochtones et allochtones
		Bien informer les populations sur les questions autochtones, les ententes intervenues et les négociations en cours
	Les services de proximité	Maintenir des services de proximité dans les milieux ruraux, urbains ou nordiques (infrastructures municipales, services de garde, services éducatifs, services de santé, services aux familles et aux aînés, services en matière de culture, de loisir et de sport)
	L'habitation et le milieu de vie	Adapter l'offre de logements et les milieux de vie pour tenir compte des tendances sociodémographiques
		Disposer de logements abordables de qualité en quantité suffisante
		Faciliter l'accès au logement et à la propriété pour les jeunes familles, notamment dans le centre des agglomérations
		Favoriser la mixité sociale, culturelle et intergénérationnelle
		Densifier les pôles urbains ou ruraux
La mobilité durable		Favoriser des milieux de vie sûrs
		Promouvoir et développer l'utilisation des modes de transport collectif, alternatif et actif pour les personnes
		Soutenir les systèmes de transport efficaces, diversifiés et intégrés qui contribuent à la réduction des émissions de gaz à effet de serre
		Assurer la pérennité des infrastructures routières pour les générations futures

Orientations	Axes d'intervention	Objectifs
Agir pour vivre de nos territoires	Les technologies et les services numériques	Parfaire l'accès et renforcer l'utilisation d'Internet haute vitesse
	Le virage écoresponsable	Soutenir les instances locales, supralocales, régionales et métropolitaines qui adoptent un virage écoresponsable (saine gestion de l'urbanisation, gestion durable de l'énergie, de l'eau et des matières résiduelles, lutte contre les changements climatiques, concept de bâtiment durable, mise en valeur des milieux naturels et de la biodiversité, dans une perspective intégrée)
	Le développement économique (l'économie sociale, l'aide aux entreprises et à l'entrepreneuriat, la ruralité, l'agriculture et les pêcheries, les ressources naturelles, le tourisme)	Soutenir la modernisation de la structure industrielle
	La main-d'œuvre (les services à l'emploi, la persévérance scolaire et l'insertion en emploi, la formation et la reconnaissance des acquis)	Accroître la compétitivité des entreprises
	Les territoires à revitaliser	Soutenir l'entrepreneuriat privé et collectif
Agir en synergie	La capacité d'action des collectivités	Assurer la disponibilité d'une main-d'œuvre qualifiée
	La cohérence et la célérité d'action du gouvernement	Agir pour relancer les secteurs à revitaliser
	L'action conjointe autour des priorités des collectivités	Moderniser les mécanismes d'aménagement et d'urbanisme
	Une action gouvernementale concertée à l'échelle métropolitaine	Améliorer les outils financiers à la disposition des instances municipales
	Un aménagement métropolitain durable	Accentuer les efforts de décentralisation et de délégation de responsabilités
Relever les défis propres à la région métropolitaine de Montréal	Des instances territoriales mieux articulées	Renforcer les interventions gouvernementales par une loi-cadre
		Accentuer la régionalisation des opérations et de la prise de décision
		Assurer la collaboration entre les collectivités et le gouvernement
		Mettre en place une table de concertation métropolitaine et un comité interministériel pour l'aménagement et le développement de la région métropolitaine de Montréal
		Assurer une gestion cohérente de l'urbanisation
		Clarifier le rôle et les mandats respectifs des instances de gouvernance

Annexe 2

Principes en occupation et en vitalité des territoires qui doivent guider les ministères, organismes et entreprises d'État concernés par la Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires

Ces principes sont énoncés à l'article 5 de la Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires (RLRQ, chapitre O-1.3).

« Le respect des spécificités des nations autochtones et de leur apport à la culture québécoise » : les nations autochtones constituent des nations distinctes, ayant des cultures, des langues, des coutumes et des traditions qui leur sont propres ainsi que des droits reconnus ou revendiqués. Par leur nature inclusive, l'occupation et la vitalité des territoires s'adressent donc également aux Autochtones.

« L'engagement des élus » : l'occupation et la vitalité des territoires s'appuient sur l'action des personnes élues membres de l'Assemblée nationale, du conseil d'une municipalité, d'un conseil de bande, du conseil d'un village nordique, de l'Administration régionale crie ou du conseil d'une commission scolaire.

« La concertation » : la concertation entre les personnes élues et les acteurs socioéconomiques d'une collectivité, s'appuyant sur les aspirations et la mobilisation de la population, constitue une importante contribution à l'occupation et à la vitalité des territoires.

« La complémentarité territoriale » : les personnes élues et les acteurs socioéconomiques de collectivités voisines ou partageant des intérêts communs sont invités à s'associer et à unir leurs forces pour collaborer, planifier et agir de façon complémentaire et profitable à ces collectivités.

« L'action gouvernementale modulée » : l'action gouvernementale est modulée pour tenir compte de la diversité et de la spécificité des territoires ainsi que de la recherche de l'équité entre les territoires et les collectivités.

« La cohérence et l'efficacité des planifications et des interventions sur les territoires » : la meilleure cohérence possible entre les différentes planifications demandées aux municipalités, aux conférences régionales des élus et aux communautés métropolitaines est recherchée dans le but de maximiser l'efficacité des décisions et des interventions.

Annexe 3

État de publication des planifications pluriannuelles en occupation et en vitalité des territoires des ministères, organismes et entreprises d'État au 31 mars 2017

MO	Planification pluriannuelle OVT choisie	État de publication en date du 31 mars 2017
AMT ¹	PADD	En ligne
CSPQ	PADD	En ligne
HQ	PADD	En ligne
IQ	PADD	En ligne
MAMOT	Plan OVT	En ligne
MAPAQ	PADD	En ligne
MCC ²	Planification stratégique et PADD	Planification stratégique et PADD en ligne
MCE ²⁻³	Planification stratégique	En ligne
MDDELCC	PADD	En ligne
MEES ¹⁻⁴	PADD	En ligne
MERN	PADD	En ligne
MESI	Planification stratégique	En ligne
MF ²	Planification stratégique et PADD	Planification stratégique et PADD en ligne
MFFP	Planification stratégique	En ligne
MIDI ²	Planification stratégique	En ligne
MJQ ¹	PADD	En ligne
MSP ¹	Planification stratégique	En ligne
MSSS	PADD	En ligne
MTESS	PADD	En ligne
MTMDDET	Planification stratégique	En ligne
MTO ²	Planification stratégique	En ligne
SCT ²	PADD	En ligne
Sépaq ¹	Plan OVT	En ligne
SHQ ¹	Planification stratégique et PADD	Planification stratégique et PADD en ligne
STQ ⁴	PADD	En ligne

¹ Bien qu'ils soient en ligne, les documents véhiculant les planifications de ces MO étaient échus et aucune mention n'indique qu'ils aient été prolongés en 2016-2017.

² La planification choisie n'identifie pas explicitement les actions qui contribuent à l'OVT.

³ La planification pluriannuelle du MCE comprend les engagements de deux secrétariats qui relèvent de ce ministère : le SAA et le SAJ.

⁴ Le nouveau PADD du MEES a été rendu public le 5 juin 2017.

Annexe 4

État de réalisation des mesures telles qu'inscrites aux rapports annuels de gestion des ministères, organismes et entreprises d'État en date du 31 mars 2017

Orientation 1 ■ Agir pour mieux habiter nos territoires		MO et entreprises d'État responsable(s)	État de réalisation ¹
Axe 1 La fierté d'appartenir à une collectivité			
1.1.	Favoriser la participation des jeunes et des femmes aux élections municipales	MESI (SCF)	Réalisée
1.2.	Poursuivre la protection et la mise en valeur du patrimoine bâti, technologique et intangible de l'entreprise	HQ	En cours
1.3.	Contribuer à accroître la protection des réserves fauniques en collaborant avec les autorités dans le but d'améliorer leur encadrement légal	Sépaq	En cours
1.4.	Mobiliser les acteurs des zones périphériques des parcs nationaux afin de favoriser la réalisation de la mission de conservation des parcs nationaux	Sépaq	Réalisée
1.5.	Augmenter la connaissance du territoire, notamment sous ses aspects naturel et culturel afin d'en améliorer la gestion	Sépaq	Réalisée
1.6.	Accompagner les milieux locaux et régionaux pour favoriser la protection et la mise en valeur du patrimoine culturel	MCC	En cours
1.7.	Soutenir les collectivités dans une démarche de mise en valeur, de conservation préventive et de restauration du patrimoine culturel grâce à l'offre du Centre de conservation du Québec	MCC	Réalisée
1.8.	Réaliser des plans de conservation et des outils de communication touchant le patrimoine culturel	MCC	En cours
1.9.	Mettre à jour la politique culturelle gouvernementale du Québec en tenant compte des enjeux actuels et en s'appuyant sur ses acquis	MCC	En cours
Axe 2 L'accueil des nouvelles populations			
2.1.	Les personnes immigrantes – Contribuer à augmenter le pourcentage de personnes immigrantes qui s'établissent hors de la région métropolitaine de Montréal, en vue de contribuer à l'occupation et à la vitalité des territoires	MIDI	Réalisée
2.2.	Les personnes immigrantes – Augmenter la proportion de personnes immigrantes admises au Québec ayant déclaré ne pas connaître le français qui participent à un cours de français	MIDI	En cours
2.3.	Les jeunes – Consolider le soutien à Place aux jeunes en région	MCE (SAJ)	En cours

¹ Plusieurs mesures qui se déroulent en continu sont inscrites au présent bilan comme « Réalisées » compte tenu de l'atteinte de la cible pour 2016-2017 rendue publique par l'organisation concernée.

Orientation 1 ■ Agir pour mieux habiter nos territoires			MO et entreprises d'État responsable(s)	État de réalisation¹
2.4.	Les familles et les aînés – Offrir un soutien financier et technique aux municipalités de petite taille ainsi qu'aux MRC qui souhaitent élaborer, mettre à jour ou mettre en œuvre une politique familiale municipale ou une démarche Municipalité amie des aînés		Ministère de la Famille	En cours
Axe 3 Les relations avec les nations autochtones				
3.1.	Proposer et diffuser des exemples de pratiques porteuses en matière de collaboration entre communautés autochtones et municipalités		MCE (SAA)	Réalisée
3.2.	Promouvoir la cohabitation harmonieuse avec les nations autochtones		MCE (SAA)	En cours
3.3.	Conclure des ententes et adopter des programmes à l'égard des Autochtones dans le domaine des ressources naturelles		MERN	En cours
3.4.	Maintenir et développer des relations harmonieuses avec les nations et les communautés autochtones dans les domaines de la forêt, de la faune et des parcs		MFFP	En cours
3.5.	Soutenir la prise en charge locale des services policiers dans l'ensemble des communautés autochtones		MSP	En cours
3.6.	Renforcer les relations avec les Autochtones pour une cohabitation harmonieuse		MCE (SAA)	Réalisée
3.7.	Favoriser le développement communautaire, culturel et économique des nations et des groupes autochtones		MCE (SAA)	Réalisée
3.8.	Contribuer à la mise en œuvre de l'Entente sur la gouvernance dans le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James entre le gouvernement et les Cris		MAMOT MCE (SAA)	Réalisée
3.9.	Créer un poste permanent de préposé à la clientèle réservé à un membre de la communauté inuite au palais de justice de Puvimittuq		MJQ	Réalisée
3.10.	Soutenir l'Office du tourisme de Wendake		MTESS (SCN)	Réalisée
Axe 4 Les services de proximité				
4.1.	Les infrastructures municipales – Attribuer de l'aide financière aux municipalités pour les infrastructures d'eaux usées et d'eau potable		MAMOT	Réalisée
4.2.	Les infrastructures municipales – Attribuer de l'aide financière aux municipalités dans la réalisation de projets d'infrastructures en lien avec le développement nordique		MAMOT	Réalisée
4.3.	Les services aux citoyens – Faciliter l'accès pour les citoyens aux services offerts par le CSPQ et les autres ministères et organismes		CSPQ	Réalisée
4.4.	Les services en matière de culture – Collaborer, avec des clients partenaires, à la réalisation de projets d'immobilisation favorisant la création, la diffusion et le rayonnement de la culture dans les régions		MCC	Réalisée
4.5.	Les services de garde – Créer de nouvelles places à contribution réduite en services de garde, conformément aux engagements ministériels		Ministère de la Famille	Réalisée
4.6.	Les services de garde – Poursuivre la mise en œuvre du Programme de financement des infrastructures dans les centres de la petite enfance		Ministère de la Famille	En cours

Orientation 1 ■ Agir pour mieux habiter nos territoires		MO et entreprises d'État responsable(s)	État de réalisation¹
4.7.	Les services de garde – Accorder des allocations ou un soutien exceptionnel à l'accès à des services de garde répondant à des besoins particuliers	Ministère de la Famille	En cours
4.8.	Les services de santé – Favoriser la pratique de groupe, polyvalente et interdisciplinaire de la médecine de famille par la mise en place de groupes de médecine de famille (ou modèle équivalent)	MSSS	En cours
4.9.	Les services de santé – Assurer l'inscription et la prise en charge des personnes auprès d'un médecin de famille	MSSS	En cours
4.10.	Les services aux aînés – Soutenir l'amélioration de l'offre des services aux proches aidants	Ministère de la Famille	En cours
4.11.	Les services aux aînés – Financer de nouveaux projets dans le cadre du programme de soutien financier Québec ami des aînés	Ministère de la Famille	Réalisée
4.12.	Les services aux aînés – Investir dans l'adaptation des infrastructures et des services régionaux offerts aux aînés	Ministère de la Famille MAMOT	Réalisée
4.13.	Les services aux aînés – Soutenir le réseau de coordonnateurs régionaux en matière de maltraitance affectés aux personnes aînées	Ministère de la Famille	Réalisée
4.14.	Les services aux aînés – Élaborer une stratégie gouvernementale du vieillir chez soi	Ministère de la Famille	Réalisée
4.15.	Participer au comité de travail de Service Québec sur les services en région	MJQ	En cours
4.16.	Appuyer les établissements dans l'offre de soins durables aux personnes nécessitant de la suppléance rénale par des traitements de dialyse	MSSS	En cours
Axe 5 L'habitation et le milieu de vie			
5.1.	Mettre en place une table de concertation regroupant les ministères et organismes gouvernementaux constructeurs de logements afin de s'assurer d'une meilleure cohésion gouvernementale lors de la planification du développement résidentiel nordique	SHQ	En cours
5.2.	Mettre en place un laboratoire sur l'habitation nordique	SHQ	Réalisée
5.3.	Rédiger un guide sur les bonnes pratiques en matière de construction d'habitations et de petits bâtiments en milieu nordique	SHQ	Réalisée
5.4.	Dresser le portrait des conditions d'habitation des ménages autochtones du territoire québécois	SHQ	En cours
5.5.	Élaborer une stratégie Web régionale afin de mettre en valeur l'information propre à chacune des régions en matière d'habitation	SHQ	Réalisée
5.6.	Concevoir des manuels plus conviviaux portant sur l'application des programmes d'amélioration de l'habitat à l'intention des mandataires concernés	SHQ	Réalisée
5.7.	Mettre en place un code d'éthique des inspecteurs accrédités pour les programmes d'amélioration de l'habitat. Concevoir une formation de base pour le programme d'amélioration de l'habitat	SHQ	Réalisée

Orientation 1 ■ Agir pour mieux habiter nos territoires			MO et entreprises d'État responsable(s)	État de réalisation¹
5.8.	Réaliser des logements sociaux et communautaires additionnels sous réserve des engagements financiers gouvernementaux		SHQ	Réalisée
5.9.	Intensifier la collaboration entre le Ministère et le monde municipal, particulièrement en sécurité civile et en sécurité incendie		MSP	En cours
5.10.	Améliorer les capacités de surveillance, de prévision, de suivi et d'alerte pour certains phénomènes naturels		MSP	Réalisée
Axe 6 La mobilité durable				
6.1.	Poursuivre les efforts dans le domaine de l'électrification des transports au Québec		HQ	Réalisée
6.2.	Poursuivre la mise en œuvre de programmes favorisant des modes de transport durables qui contribuent à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à l'adaptation aux changements climatiques dans le domaine des transports		MERN MTMDET	Réalisée
6.3.	Participer à une action concertée à l'échelle métropolitaine, régionale ainsi qu'à celle des portes d'entrée et des grands corridors de transports		MTMDET	Réalisée
6.4.	Poursuivre la mise en œuvre de programmes de soutien aux modes de transport collectif, alternatif et actif		MTMDET	En cours
6.5.	Réviser les programmes d'aide financière à la voirie locale		MTMDET	En cours
6.6.	Favoriser le maintien de l'intégrité des infrastructures maritimes et ferroviaires		MTMDET	Réalisée
6.7.	Poursuivre le soutien aux déplacements et aux dessertes aériennes		MTMDET	Réalisée
6.8.	Soutenir les services de traversiers et de desserte maritime et mettre en œuvre le plan d'immobilisation		STQ MTMDET	Réalisée
6.9.	Favoriser la mise en place d'un réseau de sentiers récréotouristiques		MTMDET	En cours
6.10.	Poursuivre la mise en place des villages-relais		MTMDET	En cours
6.11.	Soutenir financièrement des projets dans le domaine de l'électrification des transports		IQ	En cours
6.12.	Soutenir financièrement des projets visant une meilleure efficacité énergétique		IQ	Réalisée
Axe 7 Les technologies et les services numériques				
7.1.	Élaboration et mise en œuvre du Plan d'action en économie numérique		MESI	En cours
7.2.	Mise en place de la 3e phase de la Trousse des petites créances permettant le dépôt d'une demande et le paiement des frais judiciaires en ligne		MJQ	Réalisée
7.3.	Déploiement d'un système de comparaison par visioconférence entre le palais de justice de Montréal et des établissements de détention		MJQ	Réalisée

Axe 8 Le virage écoresponsable			
8.1.	Produire des guides de bonnes pratiques sur la planification territoriale et le développement durable	MAMOT	Réalisée
8.2.	Accompagner les municipalités dans l'élaboration de démarches intégrées de développement durable	MAMOT	Réalisée
8.3.	Assurer la mise en œuvre de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable	MAMOT	Réalisée
8.4.	Augmenter la puissance de centrales hydroélectriques existantes	HQ	Réalisée
8.5.	Poursuivre les mesures visant à prendre en compte et à protéger la biodiversité et les services écosystémiques	HQ	Réalisée
8.6.	Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables	HQ	En cours
8.7.	Soutenir le développement et la promotion des technologies propres aux Québec	IQ	Réalisée
8.8.	Soutenir la gestion intégrée des ressources en eau	MDDELCC	En cours
8.9.	Reconduire et poursuivre la mise en œuvre du programme ClimatSol	MDDELCC	Réalisée
8.10.	Consolider les réseaux de surveillance du climat, des ressources hydriques, des eaux souterraines et de la qualité de l'air	MDDELCC	En cours
8.11.	Renforcer les modes de gestion de l'eau et de l'air	MDDELCC	En cours
8.12.	Poursuivre la mise en œuvre du Programme de traitement des matières organiques par biométhanisation et compostage	MDDELCC	En cours
8.13.	Mettre en œuvre progressivement la gestion intégrée du Saint-Laurent par les tables de concertation régionales	MDDELCC	En cours
8.14.	Mettre en œuvre les dispositions du Plan d'action gouvernemental pour l'accompagnement des acteurs des réseaux des établissements d'enseignement qui soutiennent le dynamisme territorial	MEES	En cours
8.15.	Aménager la forêt de façon durable en créant une plus grande richesse collective	MFFP	En cours
8.16.	Clarifier les rôles et les responsabilités des mandataires des territoires fauniques structurés	MFFP	Réalisée
8.17.	Contribuer à la conservation et à la mise en valeur du patrimoine naturel	MFFP	Réalisée
8.18.	Réduire l'impact négatif des espèces exotiques envahissantes et des maladies pouvant affecter la faune, les forêts et les citoyens	MFFP	Réalisée
8.19.	Promouvoir la démarche gouvernementale de développement durable auprès du réseau de la santé et des services sociaux par la sensibilisation, la diffusion et la mise en commun du savoir et de l'expertise dans le domaine	MSSS	En cours
8.20.	Favoriser l'intégration dans les planifications locales et régionales, des enjeux de développement durable touchant l'agriculture et l'agroalimentaire	MAPAQ	En cours
8.21.	Contribuer au rétablissement des espèces désignées comme menacées ou vulnérables	MFFP	En cours

Orientation 2 ■ Agir pour vivre de nos territoires			MO et entreprises d'État responsable(s)	État de réalisation
Axe 9 Le développement économique				
9.1.	L'aide aux entreprises et à l'entrepreneuriat – Coordonner les travaux du Comité sur la relance de l'activité économique dans la municipalité isolée de Gros-Mécatina		MAMOT	Réalisée
9.2.	L'aide aux entreprises et à l'entrepreneuriat – Poursuivre le soutien aux grappes métropolitaines		MAMOT	En cours
9.3.	Les ressources naturelles – Réaliser des projets hydroélectriques		HQ	En cours
9.4.	L'aide aux entreprises et à l'entrepreneuriat – Stimuler la création de richesse collective		Sépaq	Réalisée
9.5.	L'aide aux entreprises et à l'entrepreneuriat – Affirmer le rôle-clé de la société dans le développement économique du Québec en matière de tourisme de nature		Sépaq	Réalisée
9.6.	L'aide aux entreprises et à l'entrepreneuriat – Consolider le programme d'agents de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse		MCE (SAJ)	Réalisée
9.7.	L'aide aux entreprises et à l'entrepreneuriat – Poursuivre le soutien financier aux centres collégiaux de transfert de technologie		MEES	Réalisée
9.8.	L'aide aux entreprises et à l'entrepreneuriat – Collaborer à l'élaboration de la Stratégie d'intervention gouvernementale pour le développement de la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine		MESI	En cours
9.9.	L'aide aux entreprises et à l'entrepreneuriat – Soutenir la relance et la diversification des territoires en difficulté		MESI	En cours
9.10.	L'aide aux entreprises et à l'entrepreneuriat – Poursuivre la mise en œuvre du projet Action concertée de coopération régionale de développement (ACCORD)		MESI	En cours
9.11.	L'aide aux entreprises et à l'entrepreneuriat – Soutenir les entreprises souhaitant prendre un virage écoresponsable		MESI	Réalisée
9.12.	L'aide aux entreprises et à l'entrepreneuriat – Soutenir financièrement les travaux de réfection, d'agrandissement, de rénovation et de construction d'infrastructures de recherche et d'innovation		MESI	En cours
9.13.	L'économie sociale – Soutenir des initiatives d'entrepreneuriat collectif jeunesse et d'économie sociale		MCE (SAJ)	En cours
9.14.	L'économie sociale – Soutenir les entreprises d'économie sociale (coopératives et OBNL)		IQ	Réalisée
9.15.	L'économie sociale – Poursuivre la mise en œuvre de l'entente de partenariat pour le développement des coopératives		MESI	En cours
9.16.	L'économie sociale – Poursuivre les activités contribuant au développement de l'économie sociale au Québec		MTESS	En cours
9.17.	Tourisme – Poursuivre la mise en œuvre du Plan de développement de l'industrie touristique 2012-2020 et du Plan d'action 2016-2020 – Appuyer les entreprises, enrichir les régions		MTO	En cours
9.18.	Tourisme – Poursuivre la mise en œuvre la Stratégie de mise en valeur du Saint-Laurent touristique		MTO	En cours
9.19.	Tourisme – Poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie de mise en valeur du tourisme hivernal		MTO	En cours
9.20.	Tourisme – Poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie touristique québécoise au nord du 49e parallèle		MTO	En cours
9.21.	Tourisme – Poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie de mise en valeur du tourisme de nature et d'aventure		MTO	En cours

Orientation 2 ■ Agir pour vivre de nos territoires		MO et entreprises d'État responsable(s)	État de réalisation
9.22.	Tourisme – Poursuivre le soutien financier aux associations touristiques régionales et aux associations touristiques sectorielles	MTO	En cours
9.23.	Tourisme – Poursuivre le soutien aux festivals et aux événements touristiques du Québec	MTO MAMOT (SRM)	En cours
9.24.	Tourisme – Poursuivre la mise en œuvre de la Stratégie de mise en valeur du tourisme événementiel	MTO	En cours
9.25.	Tourisme – Relancer les Ententes de partenariat régional en tourisme pour la période 2016-2020 avec une enveloppe de 12 M\$	MTO	En cours
9.26.	La ruralité, l'agriculture et les pêcheries – Impliquer les acteurs régionaux dans le développement des potentiels du secteur bioalimentaire en soutenant l'élaboration et la mise en œuvre des plans de développement de la zone agricole	MAPAQ	Réalisée
9.27.	Les ressources naturelles – Accompagner les producteurs miniers auprès des divers acteurs concernés par le développement minier	MERN	Réalisée
9.28.	Les ressources naturelles – Réviser le Programme d'attribution des terres du domaine de l'État sous aménagement forestier ayant pour fins une bleuetière	MERN	En cours
9.29.	Les ressources naturelles – Assurer un marché libre de bois et la stabilité des approvisionnements sur les forêts publiques	MFFP	Réalisée
9.30.	Les ressources naturelles – Appuyer la modernisation de l'industrie forestière	MFFP	Réalisée
9.31.	Les ressources naturelles – Soutenir la diversification des produits fabriqués par l'industrie forestière	MFFP	Réalisée
9.32.	Les ressources naturelles – Encourager la relève de chasseurs, de pêcheurs et de piégeurs ainsi que la diversification des produits et des activités liés à la faune	MFFP	En cours
9.33.	Les ressources naturelles – Accroître le potentiel de récolte pour la chasse, la pêche et le piégeage	MFFP	En cours
9.34.	Mettre en valeur le fleuve Saint-Laurent dans la région de la Capitale-Nationale	MTESS (SCN)	En cours
Axe 10 La main-d'œuvre			
10.1.	Persévérance scolaire et insertion en emploi – Favoriser la persévérance et la réussite scolaire	MCE (SAJ)	En cours
10.2.	Persévérance scolaire et insertion en emploi – Déployer l'initiative de cybermentorat visant à mieux accompagner les jeunes dans leur choix de carrière et leur orientation professionnelle	MCE (SAJ)	En cours
10.3.	Persévérance scolaire et insertion en emploi – Accroître le nombre de jeunes des centres jeunesse bénéficiant du programme Qualification des jeunes	MSSS	En cours
10.4.	Formation et reconnaissance des acquis – Soutenir la formation d'une main-d'œuvre compétente dans l'ensemble des régions du Québec	MEES	Réalisée
10.5.	Formation et reconnaissance des acquis – Soutenir la mise en place de structures régionales visant la reconnaissance des acquis et des compétences	MEES	Réalisée

Orientation 2 ▪ Agir pour vivre de nos territoires			MO et entreprises d'État responsable(s)	État de réalisation
10.6.	Les services à l'emploi – Maintenir la participation au marché du travail des travailleuses et des travailleurs expérimentés		MTESS Ministère de la Famille	En cours
10.7.	Les services à l'emploi – Poursuivre le soutien aux territoires dans l'élaboration de plans d'action pour surmonter les difficultés en matière d'emploi		MTESS	En cours
10.8.	Les services à l'emploi – Promouvoir l'offre de service intégrée aux entreprises afin de répondre aux besoins en main-d'œuvre spécialisée		MTESS MIDI	En cours
Axe 11 Les territoires à revitaliser				
11.1.	Identifier les territoires à revitaliser avec un nouvel indice		MAMOT	Réalisée
11.2.	Poursuivre le soutien à la revitalisation urbaine intégrée dans les grandes villes de la métropole		MAMOT	En cours
11.3.	Soutenir les initiatives locales, régionales et nationales de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale		MTESS	En cours
11.4.	Soutenir les corporations de développement communautaire		MTESS	En cours
11.5.	Financer de nouveaux projets contribuant au développement global des enfants en situation de pauvreté		Ministère de la Famille	En cours

Orientation 3 ▪ Agir en synergie			MO et entreprises d'État responsable(s)	État de réalisation
Axe 12 La capacité d'action des collectivités				
12.1.	Soutenir la coordination et le rayonnement à l'échelle régionale par la création du FARR		MAMOT	Réalisée
12.2.	Contribuer à la mise en place de mesures concrètes qui permettront de soutenir une urbanisation durable des territoires métropolitain et péri-métropolitain en favorisant, notamment, le renforcement du lien entre l'aménagement et le transport et la réutilisation du tissu urbain		MAMOT	En cours
12.3.	Renouveler les orientations gouvernementales en aménagement du territoire		MAMOT	En cours
12.4.	Accompagner les MRC dans le développement des parcs régionaux		MAMOT	Réalisée
12.5.	Mettre en place un comité de gouvernance CAR-MRC composé de représentants des municipalités régionales susceptibles de rallier l'ensemble des MRC et l'agglomération de Longueuil		MAMOT	Réalisée
12.6.	Élaboration d'orientations en aménagement culturel du territoire dans le cadre du processus de renouvellement des orientations gouvernementales en aménagement du territoire		MCC	Réalisée
12.7.	Le partage de l'information et des connaissances – Fournir l'information foncière pour appuyer le développement local et régional		MERN	Réalisée

Orientation 3 - Agir en synergie		MO et entreprises d'État responsable(s)	État de réalisation
12.8.	Le partage de l'information et des connaissances – Acquérir et diffuser des connaissances sur le potentiel minéral	MERN	Réalisée
12.9.	Le partage de l'information et des connaissances – Mettre en place des partenariats pour l'acquisition d'information géospatiale	MERN	Réalisée
12.10.	Le partage de l'information et des connaissances – Poursuivre la délégation de la gestion foncière et forestière en territoire public intramunicipal	MERN	En cours
12.11.	Le partage de l'information et des connaissances – Poursuivre la délégation de la gestion des droits fonciers dans les parcs régionaux	MERN	Réalisée
12.12.	Soutenir les MRC et organismes équivalents par l'élaboration et la transmission d'un guide sur la conclusion d'ententes sectorielles de développement	MAMOT	Réalisée
Axe 13 La cohérence et la célérité d'action du gouvernement			
13.1.	Prendre en compte la vitalité et l'occupation du territoire dans sa réflexion et sa recherche de solutions devant assurer la pérennité de l'expertise en technologies de l'information pour le CSPQ et le gouvernement	CSPQ	Réalisée
13.2.	Prendre en considération l'économie régionale lors de l'élaboration des devis d'appels d'offres	CSPQ	Réalisée
13.3.	Mettre à la disposition des ministres responsables des régions un outil de suivi régional de l'occupation et de la vitalité des territoires	MAMOT	Réalisée
13.4.	Coprésider les travaux du Bureau régional de coordination gouvernementale de la Côte-Nord	MAMOT	Réalisée
13.5.	Accroître les responsabilités confiées aux comités de gestion des établissements	Sépaq	Réalisée
13.6.	Participer à différents comités ou tables afin de soutenir le développement socioéconomique des collectivités	IQ	Réalisée
13.7.	Adapter la structure de l'organisation et déployer une stratégie pour assurer sa présence et son leadership régional dans la mise en œuvre de nouveaux partenariats	SHQ	Réalisée
Axe 14 L'action conjointe autour des priorités des collectivités			
14.1.	Entrettenir des liens plus soutenus avec les intervenants régionaux	Sépaq	Réalisée
14.2.	Favoriser la participation éclairée des citoyens et des acteurs concernés par la gestion des ressources	MFFP	Réalisée

Orientation 4 ■ Relever les défis propres à la région métropolitaine de Montréal		MO et entreprises d'État responsable(s)	État de réalisation
Axe 15 Une action gouvernementale concertée à l'échelle métropolitaine			
15.1.	Coordonner la participation du Gouvernement du Québec au 375 ^e anniversaire de Montréal	MAMOT	En cours
Axe 16 Un aménagement métropolitain durable			
16.1.	Soutenir la mise en œuvre du Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la Communauté métropolitaine de Montréal	MAMOT	En cours
Axe 17 Des instances territoriales mieux articulées			
17.1.	Favoriser une meilleure coordination et une plus grande cohérence des interventions gouvernementales dans la région métropolitaine	MAMOT	Réalisée

Annexe 5

Déclinaison territoriale des indicateurs d'occupation et de vitalité des territoires

			Déclinaison territoriale					
Thèmes	Dimensions	Indicateurs OVT	Québec	Régions	MRC	RMR	Mun.	
Occupation territoriale	Démographie	Taux de croissance annuel de la population	X	X	X	X	X ¹	
		Nombre d'immigrants admis	X	X				
		Proportion de la population immigrante admise au Québec au cours d'une décennie et toujours présente dans le territoire observé	X	X	X	X ²		
	Densité des territoires urbanisés	Taux de croissance annuel de la superficie du périmètre urbain	X	X	X	X	X	
		Taux de croissance annuel du nombre de logements à l'hectare dans le périmètre d'urbanisation	X	X	X	X	X	
	Mobilité des personnes et des marchandises	Proportion de la population active occupée qui utilise le transport collectif et actif pour se rendre au travail	X					
		Achalandage du transport en commun	X			X		
		Proportion de chaussées en bon état	X	X ⁴				
	Qualité de vie	Services de proximité	Proportion des municipalités de moins de 1 000 habitants qui n'ont pas d'édifices de commerce de détail	X	X	X	X	
			Proportion des enfants de moins de 5 ans qui sont en services de garde régis	X	X			
Proportion de la population inscrite auprès d'un médecin de famille			X	X ⁵				
Habitation		Taux d'inoccupation des logements locatifs	X			X	X ⁶	
		Nombre de logements sociaux, communautaires et abordables	X	X	X		X	
Patrimoine culturel		Nombre de statuts légaux attribués annuellement par les municipalités en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel	X	X	X		X	
		Évolution du taux d'infraction annuel au Code criminel	X	X			X ⁷	

Thèmes	Dimensions	Indicateurs OVT	Déclinaison territoriale				
			Québec	Régions	MRC	RMR	Mun.
Prosperité économique	Scolarisation et formation	Taux de diplomation et de qualification au secondaire, après une durée de 7 ans, avant l'âge de 20 ans, parmi les élèves qui entrent au secondaire	X	X	X		
	Scolarisation et formation	Taux de diplomation aux études collégiales (DEC, AEC) chez les nouveaux inscrits au collégial (DEC)	X	X			
	Investissements et croissance économique	Taux de croissance annuel du produit intérieur brut des grands agrégats industriels	X	X		X	
		Taux de croissance annuel des investissements selon le secteur (privé non résidentiel ou public)	X	X		X	
	Emploi	Taux de croissance annuel de la valeur foncière	X	X	X	X	X
		Taux de travailleurs des 25 à 54 ans	X	X	X	X	
		Taux de travailleurs des 55 à 64 ans	X	X	X	X	
	Revenu	Revenu médian des familles	X	X	X	X	
		Taux de faible revenu des familles selon la mesure du faible revenu	X	X	X	X	
		Part des transferts des administrations publiques dans le revenu des ménages	X	X	X	X	
		Proportion de la population vivant dans un territoire où l'indice de vitalité économique (IVE) est faible	X	X	X	X	
			26	23	16	17	9

1. Pour les municipalités de plus de 500 habitants seulement.
2. Pour les communautés métropolitaines de Québec et de Montréal.
3. Pour les agglomérations de recensement.
4. Par direction territoriale.
5. Par région sociosanitaire.
6. Pour les municipalités de 10 000 habitants et plus.
7. Pour les territoires de corps de police municipaux (municipalités de 50 000 habitants et plus).

WWW.MAMOT.GOUV.QC.CA

**Affaires municipales
et Occupation
du territoire**

Québec

